

15 octobre 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. Club sportif de boxe française de Rebaix. Objet: tous exercices et toutes initiatives propres à la formation physique et morale de la jeunesse, à la pratique de l'éducation physique et des sports et à l'enseignement de la boxe française. Siège social: mairie de Rebaix.

16 octobre 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. Les Temps d'argent. Objet: dans le cadre tracé par la réglementation relative aux clubs de troisième âge, procurer à ses adhérents un local, des moyens d'accueil, d'information, de rencontre et d'échange, de structure d'animation qui leur permettent de participer d'une manière directe à la gestion de leur club et à l'organisation d'activités de loisirs (culturelles, artistiques, etc.) de leur choix. Siège social: centre culturel, mairie de Congis-sur-Thérrouanne.

78 - YVELINES

15 octobre 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. Les Jardins de Maurepas. Objet: promouvoir, au sein de la résidence, la solidarité et l'exercice de toutes activités culturelles et sportives; défendre les intérêts de ses membres. Siège social: 1, allée de la Rance, Les Jardins, 78310 Maurepas.

15 octobre 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. L'Association sportive d'Emancé transfère son siège social du château de Monthieu, Emancé, à la mairie d'Emancé.

81 - TARN

8 octobre 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. Castres Canoë-Kayak-Club. Objet: créer et développer le canoë-kayak en pays castrais; organiser et participer à des manifestations locales, régionales et internationales. Siège social: 50, chemin du Corporal, Castres.

14 octobre 1976. Déclaration à la préfecture du Tarn. Association intercommunale de défense des intérêts de la périphérie d'Albi. Objet: défense des intérêts des personnes physiques et morales ayant un lien économique, ou de résidence avec les communes du Sequestre et d'Albi, ou encore un lien juridique, professionnel ou d'ordre social. Siège social: mairie du Sequestre.

83 - VAR

14 octobre 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan. Gymnastique volontaire de Trans. Objet: pratique de l'éducation physique et des sports pour adultes de tous âges. Siège social: 23, rue Nationale, Trans-en-Provence.

20 octobre 1976. Déclaration à la préfecture du Var. Association sportive « Chiffons ». Objet: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: café de l'Univers, avenue Joseph-Clotis, Hyères.

20 octobre 1976. Déclaration à la préfecture du Var. Association sportive Pomponiana. Objet: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: 60, avenue du Colonel-Picot, Le Pomponiana (bâtiment B 4), 83100 Toulon.

20 octobre 1976. Déclaration à la préfecture du Var. Union générale des économistes de la région toulonnaise. Objet: promouvoir et agrémente l'enseignement dispensé en science économique. Siège social: centre universitaire de Toulon et du Var, La Garde.

85 - VANNES

18 octobre 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. Section d'éducation populaire-maritime. Objet: recherche et expression des arts et traditions populaires en milieu rural; initier et aider les personnes intéressées à s'exprimer par la danse, le chant, la musique, les moyens audiovisuels et l'artisanat; diffusion de la culture orale paysanne auprès de la population. Siège social: salle de l'amicale laïque, 85860 Trialze.

88 - VOSGES

18 octobre 1976. Déclaration à la préfecture des Vosges. Union locale des maisons des jeunes et de la culture-Maisons pour tous du secteur de la Mortagne et de la Meurthe. Objet: faciliter le fonctionnement et la coordination des M.J.C.-Maisons pour tous, dans une optique d'animation globale. Siège social: M.J.C.-Maisons pour tous, 89700 Jeanménil.

18 octobre 1976. Déclaration à la préfecture des Vosges. Théâtre de Lumière. Additif à l'objet: participer à l'animation culturelle (arts, lettres, etc.) de la cité d'Épinal et de tout autre lieu; collaborer avec d'autres associations culturelles en vue d'atteindre ces objectifs. Transfert du siège social de 88390 Bouzey au 7, place Stein, 88000 Épinal.

90 - TERRITOIRE DE BELFORT

19 octobre 1976. Déclaration à la préfecture du territoire de Belfort. Vivre ensemble. Objet: faciliter les liens entre les habitants; animer le village sous des aspects culturels et organiser des loisirs. Siège social: Brebotte, 90100 Delle.

91 - ESSONNE

12 octobre 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. L'association Les Amis des enfants du Viet-Nam et du monde entier change son titre, qui devient: Les Amis des enfants du monde, modifie son objet: aider par des secours en nature et le plus large appui possible les enfants en détresse où qu'ils se trouvent; l'activité de l'association s'exerce à propos de toutes solutions pouvant aider l'enfant en détresse, et notamment en le faisant adopter, et transfère son siège social du 6, villa du Grand-Duc, 91470 Limours, au 22, rue Alexandre-Dumas, 91600 Savigny-sur-Orge.

13 octobre 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Association de défense des riverains S.N.C.F. et du tracé de déviation C.D. 77 de Savigny-sur-Orge. Objet: organisation et défense des intérêts et des droits moraux et matériels des propriétaires, locataires et occupants des biens immobiliers et commerciaux concernés. Siège social: 40, rue du Mail, 91600 Savigny-sur-Orge.

93 - SEINE-SAINT-DENIS

14 octobre 1976. Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. L'association Arts martiaux traditionnels transfère son siège social du 44, rue Perrouet, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), au 23, impasse André-Messager, 93100 Montreuil.

94 - VAL-DE-MARNE

11 octobre 1976. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. L'association Ensemble de danses d'autrefois transfère son siège social du 16, rue de Strasbourg, 94300 Vincennes, au 80, rue Auber, 94300 Vincennes.

95 - VAL-D'OISE

18 octobre 1976. Déclaration à la préfecture du Val-d'Oise. Association des parents d'élèves du C.E.S. Chabanne et des écoles primaires et maternelles du secteur du C.E.S. Chabanne de Pontoise. Objet: contribuer au maintien des principes laïques de neutralité scolaire, d'objectivité et de tolérance sur lesquels repose l'enseignement public; étudier tout ce qui concerne l'intérêt des élèves au point de vue moral, intellectuel et matériel. Siège social: C.E.S. Chabanne, impasse Chabanne, 95300 Pontoise.

19 octobre 1976. Déclaration à la préfecture du Val-d'Oise. L'association Amicale des Bretons d'Eaubonne et environs modifie son objet: déterminer des rencontres amicales, sportives et culturelles; grouper toute personne d'origine, de descendance bretonne ou devenue bretonne par mariage ou adoption; et transfère son siège social du 77, rue Edouard-Vaillant, -Eaubonne, chez M. et Mme Godon, 8, résidence Edmond-Rostand, -Eaubonne.

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret-loi du 12 avril 1939 et décrets du 1^{er} juin 1939.)

18 octobre 1976. Déclaration à la préfecture de police. L'Association de la jeunesse polonaise agrarienne (Z.P.M.L.) « Wici » transfère son siège social du 4, rue Loverrier, 75006 Paris, au 45, rue des Rothondes, 95100 Argenteuil.